



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Ventes d'armes à l'Arabie Saoudite

Question au Gouvernement n° 1986

Texte de la question

VENTES D'ARMES À L'ARABIE SAOUDITE

Mme Bénédicte Taurine. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre. Ce matin, le journal d'investigation *Disclose* a révélé qu'un chargement de matériel militaire serait expédié aujourd'hui depuis Marseille par cargo à destination de l'Arabie Saoudite.

Déjà, le 7 mai, ce matériel militaire aurait dû être chargé à bord d'un cargo au Havre. Ce n'est que grâce à la pression de citoyens, d'élus et de dockers que cela a pu être empêché. (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI.*)

Le conflit au Yémen, qui entre dans sa quatrième année, est considéré comme la « pire crise humanitaire au monde » par l'ONU. Plus de 22 millions de personnes – les trois quarts de la population – ont besoin d'aide et de protection humanitaires. Et que fait le Gouvernement français ? Il livre des armes, se rendant ainsi complice de crimes de guerre.

Dès septembre 2018, le même journal, disposant d'une note classée « confidentiel défense », dévoilait la carte des populations civiles menacées et la présence sur zone de quarante-huit canons Caesar, c'est-à-dire du matériel militaire français. Ce média révèle enfin que les armes livrées par la France sont bien utilisées à des fins offensives et ont pu servir lors des bombardements visant des populations civiles. Malgré les demandes répétées de clarification par les députés et par les citoyens, le Gouvernement continue de nier toute implication et, le 17 avril, devant des journalistes, la ministre des armées, prétendait qu'à sa connaissance les armes françaises n'étaient pas utilisées dans ce conflit.

Monsieur le Premier ministre, l'ONU a certifié que des crimes de guerre ont été commis au Yémen par l'Arabie Saoudite. Je vous rappelle que l'article 6 du traité sur le commerce des armes, ratifié par notre pays, interdit tout transfert d'armes qui pourraient servir à des attaques dirigées contre des civils. L'implication de notre pays dans cette guerre, que ce soit en fournissant à des belligérants des renseignements ou en engageant des moyens techniques, humains et financiers, est inacceptable.

Nous vous demandons donc solennellement de faire cesser immédiatement toutes les livraisons d'armes, les formations et les MCO - maintien en condition opérationnelle - aux pays impliqués dans ce conflit. (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI et sur plusieurs bancs du groupe GDR.*)

M. Jean Lassalle. Bravo !

M. le président. La parole est à Mme la ministre des armées.

Mme Florence Parly, ministre des armées. Vous abordez en deux minutes, puisque c'est la règle, une question complexe, à laquelle j'ai eu l'occasion de répondre en détail devant votre commission de la défense, il y a quelques jours. Je vais néanmoins m'efforcer de répondre à quelques-unes de vos questions.

En premier lieu, est-il étonnant qu'un navire saoudien passe par Le Havre ou Marseille ? La réponse est évidemment non, puisqu'il s'agit de deux grands ports. (*Exclamations sur les bancs du groupe FI.*) En second lieu, est-il étonnant qu'il puisse contenir des armes ? Je ne peux encore vous dire si c'est le cas, car nous sommes en train de le vérifier et, comme je n'ai la responsabilité ni de l'administration des douanes, ni de la circulation maritime, je ne peux vous répondre sur la base d'informations de presse datant de 13 heures 51. (*Vives exclamations sur les bancs du groupe FI.*)

M. François Ruffin. Arrêtez avec vos propos de mariolle !

M. le président. Monsieur Ruffin ! La prochaine fois, ce sera un rappel à l'ordre avec inscription au procès-verbal !

Mme Florence Parly. Quand bien même ce serait le cas – ce qui n'est pas avéré à l'heure où je vous parle – serait-ce étonnant ? Non, car nous avons un partenariat avec l'Arabie Saoudite.

Mme Clémentine Autain. Nous y voilà !

Mme Florence Parly, ministre . Pourquoi ce partenariat ? Pour plusieurs raisons : d'abord parce qu'il y a dans le Golfe arabo-persique quarante mille ressortissants français ; ensuite, du fait du détroit de Bab-el-Mandeb. (*Exclamations redoublées sur les bancs du groupe FI.*)

M. François Ruffin. Menteuse !

Mme Florence Parly, ministre . Vous avez posé une question, mais s'il s'agit uniquement de poser des questions sans vouloir écouter les réponses, alors nous nous trompons d'exercice... (*Applaudissements nourris sur les bancs du groupe LaREM.*)

M. François Ruffin. Nous ne voulons plus de mensonges !

M. le président. Merci madame la ministre, ceux qui auront voulu vous entendre vous auront écoutée ; tant pis pour les autres.

Données clés

Auteur : [Mme Bénédicte Taurine](#)

Circonscription : Ariège (1^{re} circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1986

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Armées

Ministère attributaire : Armées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 mai 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [29 mai 2019](#)